

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège
Association loi 1901

Maison des Associations
7 bis rue Saint Vincent
09104 PAMIERS

Préfecture de l'Ariège N° W091001415

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020



Audit et commissariat aux comptes

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège
Association loi 1901

Maison des Associations
7 bis rue Saint Vincent
09104 PAMIERS

Préfecture de l'Ariège N° W091001415

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de l' Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

> Les informations relatées dans le cadre d'un changement de méthode comptable suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC n°2018-06 modifié par l'ANC n°2020-08, telles que mentionnées au paragraphe "2.1.3 Changement de méthode comptable" de l'annexe.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos appréciations ont porté sur les points suivants :

- > Les règles et méthodes comptables relatives à l'application du nouveau règlement comptable, telles qu'exposées dans le paragraphe "2.1.3 Changement de méthode comptable" de l'annexe ;
- > La réciprocité des flux financiers réalisés avec le Bureau National de la Ligue contre le cancer ;
- > Les variations des fonds dédiés telles que mentionnées au paragraphe « 3.2.2. Fonds dédiés » de l'annexe ;
- > Les règles et méthodes comptables relatives au compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public telles qu'exposées au paragraphe « 4. Informations relatives au compte de résultat » de l'annexe, sur la base de l'analyse du système d'information ;
- > L'exhaustivité des dons reçus et leur césure, sur la base du système d'information.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOULOUSE, le 01 avril 2021

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by 'L' and 'E' characters, representing Denis Lesprit.

Pour @ec Audit,

Denis LESPRIT, Commissaire aux comptes

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Exercice du 01-01-2020 au 31-12-2020

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2020 à 12-2020			01-2019 à 12-2019	
		Brut	A déduire	Net		
Frais d'établissement						
Frais de recherche & développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acptes / immob incorporelles						
Autres immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions		1,945,20	875,35	1,069,85		1,264,37
Inst. tech., matériel et outillage indus						
Autres immobilisations corporelles		10,245,18	9,317,70	927,48		32,78
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12,190,38	10,193,05	1,997,33		1,297,15
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immob de l'activité du portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						300,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						300,00
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		12,190,38	10,193,05	1,997,33		1,597,15
En cours de production de services						
Produits intermédiaires & finis						
Marchandises						
STOCKS & EN-COURS						
Avances & acomptes sur commandes		146,19		146,19		
Créances usagers et comptes rattachés		272,00		272,00		
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances		25,332,49		25,332,49		23,868,64
Disponibilités		108,271,57		108,271,57		95,778,16
Valeurs mobilières de placement						
Charges constatées d'avance		296,49		296,49		284,82
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		134,318,74		134,318,74		119,931,62
Ecart de conversion actif						
Primes de remboursement des obligations						
TOTAL ACTIF		146,509,12	10,193,05	136,316,07		121,528,77
TOTAL GÉNÉRAL		146,509,12	10,193,05	136,316,07		121,528,77



Exercice du 01-01-2020 au 31-12-2020

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2020	à 12-2020	01-2019	à 12-2019
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			7.065,82		7.065,82
Réserves pour projet de l'entité			15.000,00		15.000,00
Réserves			22.065,82		22.065,82
Report à nouveau			38.551,62		34.169,45
Excédent ou déficit			27.453,32		2.382,17
Situation nette			88.070,76		68.617,44
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissement			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL I			93.070,76		68.617,44
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			29.138,73		42.250,87
FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II			29.138,73		42.250,87
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			1.106,00		904,00
PROVISIONS TOTAL III			1.106,00		904,00
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			9.772,89		17.269,57
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			1.932,59		1.526,52
Dettes fiscales			0,00		0,00
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			8.295,10		960,37
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
DETTES TOTAL IV			20.000,58		19.756,46
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			136.316,07		121.528,77
TOTAL GÉNÉRAL			136.316,07		121.528,77



Exercice du 01-01-2020 au 31-12-2020

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2020	à 12-2020	01-2019	à 12-2019	Calcul
Cotisations			5.040,00		8.024,00	0,00
Ventes de biens			214,00		135,00	0,00
Ventes de prestations de services			45,00		0,00	0,00
Ventes de biens et de services			259,00		135,00	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation			1.790,00		3.621,05	0,00
Versements des donateurs ou consommations de la dotation co			0,00		0,00	0,00
Dons manuels			58.673,88		54.810,80	0,00
Mécénats			1.000,00		0,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie			0,00		0,00	0,00
Ressources liés à la générosité du public			59.673,88		54.810,80	0,00
Contributions financières			0,00		0,00	0,00
Produits de dons financiers			81.463,88		58.431,85	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge			250,00		580,00	0,00
Utilisations des fonds dédiés			13.112,14		0,00	0,00
Autres produits			0,00		0,00	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I			80.525,02		65.796,65	0,00
Achats de marchandises			34,61		50,46	0,00
Variations de stocks			0,00		0,00	0,00
Autres achats et charges externes			26.956,50		35.996,72	0,00
Aides financières			14.644,14		15.543,44	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés			216,48		156,80	0,00
Salaires & traitements			11.080,90		11.540,56	0,00
Charges sociales			586,71		911,88	0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions			893,89		588,18	0,00
Reports fonds dédiés			0,00		0,00	0,00
Autres charges			3.777,59		3.468,43	0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II			58.190,82		68.256,47	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION			22.334,20		-2.459,82	0,00
De participation			0,00		0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis			0,00		0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés			88,18		126,04	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge			0,00		0,00	0,00
Différences positives de change			0,00		0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement			0,00		0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III			88,18		126,04	0,00
Dotations financières amort. provisions			0,00		0,00	0,00
Intérêts charges assimilées			0,00		0,00	0,00
Différence négative de change			0,00		0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem			0,00		0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV			0,00		0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER			88,18		126,04	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			22.422,38		-2.333,78	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)			5.048,83		4.728,68	0,00
Produits excep s/opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V			5.048,83		4.728,68	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)			17,89		12,73	0,00
Charges excep sur opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Dot exep amortissements et provisions			0,00		0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI			17,89		12,73	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			5.030,94		-4.715,95	0,00
Impôts sur les bénéfices			0,00		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)			85.662,03		70.651,37	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)			-58.288,71		-68.289,20	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			27.453,32		2.382,17	0,00
Dons en nature			4.992,00		23.869,15	0,00
Prestations en nature			588,00		4.311,33	0,00



Exercice du 01-01-2020 au 31-12-2020

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2020	à 12-2020	01-2019	à 12-2019	Calcul
Bénévolat			9.008,83		0,00	0,00
Contributions volontaires en nature			14.588,83		28.180,48	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			4.992,00		6.200,00	0,00
Personnel bénévole			9.008,83		17.669,15	0,00
Prestations en nature			-588,00		-4.311,33	0,00
Charges contributions volont. en nature			14.588,83		28.180,48	0,00





ARIÈGE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2020



TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3 <i>Changement de méthode comptable</i>	6
2.1.3.1 Première application du règlement ANC n°2018-06.....	6
2.1.3.2 Impact sur la présentation des comptes de bilan	7
2.1.3.3 Impact sur la présentation du compte de résultat	7
2.1.4 <i>Nouvelle présentation de l'annexe des comptes annuels</i>	8
2.2 DÉROGATIONS	8
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	9
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	9
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	9
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	10
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	10
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	10
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	11
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	11
3.1.6 <i>Stocks</i>	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	12
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	12
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	13
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	13
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	14
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	15
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	16
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	17
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	17
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	17
3.2.5 <i>Dettes</i>	17
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	17
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	188
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	18
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	18
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	19
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	20
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	20
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	20
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	21
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	21
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	21
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	21
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	21



4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	22
4.2.3	Subventions et autres concours publics	22
4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations	22
4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	23
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
4.3.1	Modalités de répartition des charges	23
4.3.2	Missions sociales	24
4.3.3	Frais de recherche de fonds	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	24
4.3.4	Frais de fonctionnement	25
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	25
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	25
4.4.1	Principes généraux	25
4.4.2	Principes de valorisation	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	28
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	28
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	29
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	32
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	32
4.7.4	Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice	32
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	33
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	33
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	33
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	33
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	34
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	34



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;



- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Suite aux recommandations gouvernementales relatives à la pandémie du COVID 19 déclarée le 20/01/2020, et afin de limiter les risques de transmission et de propagation, la Direction de l'Association a décidé de suspendre ses activités et de fermer ses établissements recevant du public à compter du 17 mars au 15 mai 2020. Du fait de la non disponibilité des locaux, réquisitionnés par le Département pour effectuer des tests de dépistages COVID, l'activité dans les locaux a repris le 15 juin. La continuité d'exploitation n'est pas remise en question pour le Comité par cet événement. Au cas où des difficultés financières apparaîtraient, des dispositions d'aides par le siège pour maintenir la continuité d'exploitation ont d'ores et déjà été prises au sein de la Ligue.



2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

2.1.3.1 Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Ce changement de méthode affecte la présentation des comptes sur les points suivants :

- **Modification du plan comptable :**
 - Les comptes de capitaux (classe 1) :
 - Disparition de la notion de fonds associatifs, au profit de celle de fonds propres ;
 - Aux trois comptes de fonds dédiés de « racine 19 », s'ajoutent les fonds reportés liés aux legs ou donations.
 - Les comptes d'immobilisations (classe 2) : Trois nouvelles rubriques apparaissent :
 - Donation temporaire d'usufruit ;
 - Biens et créances reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
 - Prêts aux partenaires intragroupe.
 - Les comptes de tiers (classe 4) :
 - L'intitulé du compte 41 devient « Clients, adhérents, usagers et comptes rattachés » ;
 - Création de deux nouveaux comptes pour les tiers qui concernent les créances et les dettes reçues par legs ou donations et le défraiement des bénévoles.
 - Les comptes de charges (classe 6) : Le nouveau règlement ajoute un certain nombre de comptes qui doivent permettre aux associations de comptabiliser les charges qu'elles supportent en raison des dons et legs qui leur sont octroyés.
 - Les comptes de produits (classe 7) : De nouveaux comptes de produits ont été créés afin d'enregistrer les opérations de parrainage, mécénat et abandons de frais de bénévoles.



- **Traitement des fonds dédiés :**

- Le nouveau règlement comptable précise que seulement trois catégories de ressources peuvent être inscrites en fonds dédiés :
 - Les subventions d'exploitation publiques ;
 - Les ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie ;
 - Les contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Lorsque les produits issus de ces trois types de ressources ont un caractère certain, ils sont enregistrés en produits, par la contrepartie d'un compte de tiers ou d'un compte de trésorerie.
- À la clôture de l'exercice, les ressources non utilisées sont inscrites dans un compte de charges « 689 – Reports en fonds dédiés » par la contrepartie d'un compte de passif « 19 – Fonds dédiés ».
- Au cours des exercices suivants, les sommes inscrites en compte « 19 - Fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « 789 - Utilisations de fonds dédiés ».

- **Traitement des abandons de frais engagés par les bénévoles :**

- Les frais engagés par les bénévoles de l'association et auxquels ils renoncent au profit de l'entité sont comptabilisés :
 - Dans un premier temps, en charges en contrepartie d'une dette vis-à-vis du bénévole ;
 - Puis dans un compte de produit spécifique « 75412 – Abandons de frais par les bénévoles » en contrepartie du compte de tiers des bénévoles, annulant ainsi la dette de l'entité à l'égard du bénévole (PCG art.141-4).
- En effet, les abandons de frais kilométriques par les bénévoles ne doivent plus être enregistrés en contributions volontaires par nature afin que ces derniers puissent bénéficier de la réduction d'impôt correspondante prévue à l'article 200 du CGI.

2.1.3.2 Impact sur la présentation des comptes de bilan

L'incidence de la première application du règlement ANC n°2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice est la suivante :

Elle n'a pas d'impact sur la présentation du bilan.

- Actif :
 - Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés K€
 - Créances reçues par legs ou donations K€
- Passif autres que le poste « Report à nouveau » :
 - Fonds reportés aux legs ou donations K€
 - Dettes des legs ou donations K€
- Montant net, en report à nouveau +/- ... K€



2.1.3.3 Impact sur la présentation du compte de résultat

Dans le nouveau règlement, le résultat est décomposé en trois agrégats : le résultat d'exploitation, le résultat financier et le résultat exceptionnel.

- D'une manière générale, les **produits d'exploitation** sont distingués selon leur nature et leur financeur. On notera notamment :
 - L'identification des ressources de bienfaisance (dons, libéralités, mécénats) anciennement regroupées dans la rubrique « autres produits d'exploitation » ;
 - Les legs comptabilisés dans les comités non RUP-MUP devraient être comptabilisés en quote part de générosité reversée du siège, ils sont intégrés dans une mesure de simplification en legs et ne sont pas soumis à fiscalisation.

- La présence des ventes de biens et de services, dont notamment le parrainage et les ventes de dons en nature ;
- L'identification, dans les contributions financières reçues, des ressources provenant d'autres entités visées par le règlement. Il s'agit par exemple des aides reçues de la part du siège de la Ligue envers ses membres.
- La variation des **fonds dédiés** est présentée en produits (reprise) et en charges (dotation), et ce avant le résultat d'exploitation, permettant ainsi une meilleure lecture de ce dernier. Auparavant, les mouvements liés aux fonds dédiés étaient présentés en bas du compte de résultat.
- Les **charges** sont présentées par nature. Seul poste nouveau dans le règlement, le montant des aides financières octroyées par l'entité à d'autres associations, ou bien à des bénéficiaires conformément à son objet social.

Les abandons de frais engagés par les bénévoles au titre de l'exercice 2020, ont été portés dans un compte de produit spécifique et en charge pour un montant de 2 205€. En 2019 ils étaient enregistrés dans les contributions volontaires pour un montant de 4 311€.

Suite au nouveau règlement comptable il est nécessaire d'inclure en annexe les comptes annuels tel que certifié en 2019. Nous les joindrons à la fin de l'annexe. Intangibilité des comptes du dernier exercice : il est joint à la fin de la présente annexe, les comptes annuels tels que présentés, arrêtés et certifiés dans le rapport 2019 du Commissaire aux comptes selon le règlement ANC 99-01.

2.1.4 Nouvelle présentation de l'annexe des comptes annuels

L'association faisant appel public à la générosité devait auparavant inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précisait notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le nouveau règlement, l'annexe doit dorénavant comporter les états suivants (PCG art. 432-1) :

- Un compte de résultat par origine et destination (CROD) ;
- De manière facultative une réconciliation entre le compte de résultat et le compte de résultat par origine et destination, ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- Un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public, cette notion est également étendue avec le nouveau règlement puisqu'elle inclut les cotisations des membres, les dons des particuliers, les legs et donations, les dons des partenaires et des entreprises (sous le terme mécénat) ;
- Un tableau de variation des fonds propres spécifique ;
- Un tableau de suivi des subventions publiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.



3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	10 798	1 392		12 190
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	300		300	0
Total	11 098	1 392	300	12 190

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	1 392	0
→ Ordinateur Dell Optiplex 5070+ écran	1 392	
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	300
→ Caution salle		300
→ ...		
Total	1 392	300



3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	9 501	692		10 193
Amort. Immobilisations corporelles				
Amort. Immobilisations financières				

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300		300	0
Total	300	0	300	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.



3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	272	272	
→ Autres Créances	246	246	
→ Créances reçues par legs ou donations	25 233	25 233	
→ Charges constatées d'avance	296	296	
Total	26 047	26 047	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2020	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2020
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2020	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	91 253	
Livrets et comptes épargne	17 019	88
Comptes à terme		
Total	108 272	88



3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Fournisseurs débiteurs		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ CD81		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	25 233	23 869
Autres créances		
→ Avoir à recevoir du BN	146	
→ Subvention service civique décembre	100	
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	25 479	23 869

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Assurances	296	285
...		
...		
...		
...		
...		
Total	296	285



3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

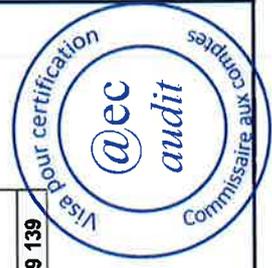
Variation des fonds propres	01/01/2020		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale	7 066								7 066	
→ Fonds de réserve missions sociales	15 000								15 000	
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	34 169		2 382	2 382					36 551	
Excédent ou déficit de l'exercice					27 453	27 453			27 453	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	56 235		2 382	2 382	27 453	27 453	0	0	86 070	



3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (789)	Report en fonds dédiés (689)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :						
Subvention siège	2010	11 100	8 251	5 612	0	2 639
→ ...		11 100	8 251	5 612		2 639
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :						
→ ...		84 000	34 000	7 500	0	26 500
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Leg carol...	2017	84 000	34 000	7 500		26 500
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		84 000	34 000	7 500	0	26 500
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		95 100	42 251	13 112	0	29 139



3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation : en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur : nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Ressources			196	7896	6896	196
			A	B	C	D = A-B+C
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0



3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	904	202		1 106
→				
Total	904	202	0	1 106

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 773	9 773		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	2 098	2 098		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	8 130	8 130		
Produits constatés d'avance		0		
Total	20 001	20 001	-	-



3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Dettes fiscales :	165	96
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	165	96
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	1 933	1 527
→ Urssaf/ Pôle emploi	221	204
→ Caisse de retraite	51	140
→ Caisse de prévoyance	40	40
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	1 474	1 055
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	147	88
→ Prélèvement à la source		
Total	2 098	1 623

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	6 206	0
AEC	1 961	
Siège	4 245	
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	8 295	960
Missions sociales	630	807
Recherche	7 500	57
Formation professionnelle	165	96
Total	14 501	960

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN



4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

L'article 611-2 au règlement comptable confirme l'absence d'obligation d'établir la colonne N-1 du CROD et du CER dans le cadre de la première application du règlement comptable entré en vigueur au 1er janvier 2020.

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020. □

 REPORTING - COMITÉ DE L'ARIÈGE	Décembre 2020		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION			
1. MISSIONS SOCIALES	21 106,41	21 106,41	21 106,41
1.1 Réalisées en France	21 106,41	21 106,41	21 106,41
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	12 074,41	12 074,41	12 074,41
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	9 032,00	9 032,00	9 032,00
1.2 Réalisées à l'étranger			
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme			
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	10 716,24	10 716,24	10 716,24
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	10 716,24	10 716,24	10 716,24
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	26 184,06	24 376,17	24 376,17
3.1 Frais d'information et de communication	596,30	596,30	596,30
3.2 Frais de fonctionnement	24 594,28	22 804,28	22 804,28
3.3 Autres charges	993,48	975,59	975,59
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	202,00	202,00	202,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
TOTAL CHARGES	58 208,71	56 400,82	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	27 453,32		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 870,96	2 870,96
Réalisées en France	2 870,96	2 870,96
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 347,87	1 347,87
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	10 370,00	10 370,00
TOTAL	14 588,83	14 588,83



RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-65 461,06	-65 461,06
1.1 Cotisations sans contrepartie		-5 440,00	-5 440,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-59 673,88	-59 673,88
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-347,18	-347,18
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-5 298,83	
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises			
2.3 Contributions financières sans contrepartie			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-5 298,83	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-1 790,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-13 112,14	-7 500,00
TOTAL		-85 662,03	-72 961,06

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-14 588,83	-14 588,83
Bénévolat		-9 008,83	-9 008,83
Prestations en nature		-588,00	-588,00
Dons en nature		-4 992,00	-4 992,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-14 588,83	-14 588,83

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.



4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestation	84	80
→ ventes (dont abonnement vivre)	130	55
→ Prestations et autres ventes	45	0
→ Produits financier	88	126
Total	347	261



(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **Néant**

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations néant

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0



4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	5 612	0
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	7 500	0
Total	13 112	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie avec une clé de répartition concernant les frais postaux (80% pour l'affranchissement des reçus fiscaux et 20% pour les frais d'affranchissement fonctionnels) Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 8 octobre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	0	0	100	100
Assurance	0	0	100	100
Electricité et eau	0	0	0	0
Téléphone	0	0	100	100
Affranchissement	0	80	20	100
Autres (à préciser)				0
Total	0	80	320	400

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Actions pour les malades		
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	100	100
Total	100	100



4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2020	2019
Actions pour les malades	8 528	19 462
Actions d'information, prévention, dépistage	837	792
Actions de formation	488	1 143
Actions de recherche	1 738	
Actions autres	483	965
Total	12 074	22 362
Versement à d'autres organismes	2020	2019
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	9 032	5 742
Actions autres		
Total	9 032	5 742

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.



4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2020	2019
Frais d'information et de communication	596	857
Frais de gestion :	21 468	26 480
Impôts et taxes	165	157
Cotisation Statutaire	1 171	3 468
Charges financière	284	182
Dotation aux amortissement	692	261
Charges exptionelle		13
Total	24 376	31 418



4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2020	2019
Bénévolat	SMIC x 1,5	9 009	17 789
Prestation	Tarif négocié	588	4 311
Autres : mise à disposition de salles	Loyer moyen m2 à Pamiers	4 992	6 200
Total		14 589	28 300



Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	35										35
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	3 972				10 514		12 471				26 957
Aides financières	14 644										14 644
Impôts, taxes et versement assimilés					51		165				216
Salaires et traitements							11 081				11 081
Charges sociales							587				587
Dotations aux amortissements et dépréciations							692	202			894
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	2 455				151		1 171				3 778
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											18
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	21 106	0	0	0	10 716	0	26 184	202	0	0	58 209

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature				588	588
Mises à disposition gratuite de biens				4 992	4 992
Prestations de services			1 348		
Personnel bénévole	2 871			4 790	9 009
TOTAL	2 871	0	1 348	10 370	14 589



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2020
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 992
Total	3 992



4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2020
Produits exceptionnels	
→ Avoir du CD 37	5 043
→ Arrondis, écart de règlement	6
Total	5 049
Charges exceptionnelles	
→ Ecart de règlement	3
→ Maintien de salaire (COVID)	15
Total	18

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE Ligue Nationale Contre le Cancer	009 - COMITÉ DE L'ARIÈGE	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES		21 106,41
1.1 Réalisées en France		21 106,41
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		12 074,41
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		8 528,32
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		837,25
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		488,44
Actions de société et politique de santé		482,71
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		1 737,69
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		9 032,00
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		9 032,00
<i>Programmes nationaux</i>		1 532,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		7 500,00
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		10 716,24
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		10 716,24
Frais d'appel de dons		7 730,85
Frais d'appel des legs		272,00
Frais traitements des dons		1 850,81
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes		862,58
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		24 376,17
3.1 Frais d'information et de communication		596,30
Frais d'information et de communication externe		450,96
Frais d'information et de communication interne		145,34
3.2 Frais de fonctionnement		22 804,28
Frais de gestion		21 468,22
Formation administrative		
Impôts et taxes		165,00
Cotisation statutaire 10%		1 171,06
3.3 Autres charges		975,59
Charges financières		283,70
Dotations aux amortissements		691,89
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS		56 198,82
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		202,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		16 560,24
TOTAL		72 961,06



	009 - COMITÉ DE L'ARIÈGE	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		2 870,96
Réalisées en France		2 870,96
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		1 347,87
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		10 370,00
TOTAL		14 588,83

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	
=- Utilisation	
=+Report	-7 500,00
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	-7 500,00



009 - COMITÉ DE L'ARIÈGE		Décembre 2020
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-65 461,06
1.1 Cotisations sans contrepartie		-5 440,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-59 673,88
Dons manuels non affectés		-47 906,66
Dons manuels affectés		-10 767,22
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-1 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-347,18
Manifestations		-84,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-130,00
Prestations et autres ventes		-45,00
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers		-88,18
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-7 500,00
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-7 500,00
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES		-72 961,06
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		-72 961,06



Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	57 020,29
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	16 560,24
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	-700,18
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	72 880,35

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
Bénévolat	
	-9 008,83
Prestations en nature	
	-588,00
Dons en nature	
	-4 992,00
TOTAL	-14 588,83

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des Immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016	climatisation	1 945				195	195
2017	ordinateur portable	200				33	33
2018							
2019							
2020	Pc Dell Optiplex + écran	1 392			1 392	464	464
Total		3 537			1 392	692	692

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.7.4 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

Le conseil d'administration du 17/12/2020 a validé le stock d'ouverture de la générosité du public au 01/01/2020, selon le calcul ci-dessous.

Ce stock de ne correspond pas à l'ancien stock de votre CER T7 de 2019 ; il correspond au besoin de fonds de roulement.

Il est repris en stock de départ du nouveau format du CER de la façon suivante :

Le montant des fonds associatifs auquel il convient de rajouter l'emprunt net, auquel il convient de retirer les immobilisations nettes, afin d'obtenir le stock de générosité du public au 01/01/2020.



5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...				
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.		281	0,17	4 280
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.		311	0,19	4 729
Total	0	592	0,36	9 009

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,22 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,22 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	1	929	0,51
Personnel mis à disposition CES et/ou autres...			
Total	1	929	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures



5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	597
6257 - Réceptions	Restauration	35
	Total	632

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **680** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.



Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

BILAN ACTIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2019 à 12-2019			01-2018 à 12-2018
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Concessions, brevets					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions		1.945,20	680,83	1.264,37	1.458,89
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		8.853,11	8.820,33	32,78	99,44
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10.798,31	9.501,16	1.297,15	1.558,33
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		300,00		300,00	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		300,00		300,00	
ACTIF IMMOBILISE		11.098,31	9.501,16	1.597,15	1.558,33
Matières premières approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
AVANCES & ACOMPTES SUR COMMANDES					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances		23.868,64		23.868,64	29.320,78
Legs & donations en cours de réalisation					
Capital souscrit, appelé, non versé					
CREANCES		23.868,64		23.868,64	29.320,78
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		95.778,16		95.778,16	114.688,27
TRESORERIE		95.778,16		95.778,16	114.688,27
ACTIF CIRCULANT		119.646,80		119.646,80	144.009,05
Charges constatées d'avance		284,82		284,82	267,72
Charges à répartir / plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF		131.029,93	9.501,16	121.528,77	148.835,10
ENGAGEMENTS RECUS					
Acceptés par les organes statutairement					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Non opposition de l'organisme de tutelle					
Assurance-vie					
Dons en nature restant à vendre					
LEGS NET A REALISER					



Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

BILAN PASSIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2019	à 12-2019	01-2018	à 12-2018
Fonds associatifs sans droits de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Fonds de Réserves Générale			7.065,82		7.065,82
Réserves statutaires ou contractuelles			0,00		0,00
Réserves réglementées			0,00		0,00
Fonds de réserves pour Missions Sociales			15.000,00		15.000,00
Report à nouveau			34.169,45		38.505,07
RESULTAT DE L'EXERCICE			2.382,17		- 4.335,62
Fonds associatifs avec droits de reprise			0,00		0,00
Résultats sous contrôle de tiers financ.			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS ASSOCIATIF			58.617,44		56.235,27
Produit émissions titres participation			0,00		0,00
Avances conditionnées			0,00		0,00
AUTRES FONDS PROPRES			0,00		0,00
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			904,00		577,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			904,00		577,00
Fonds dédiés/Subvt de fonctionnement			8.250,87		8.250,87
Fonds dédiés sur autres ressources			34.000,00		34.000,00
FONDS DEDIES			42.250,87		42.250,87
Emprunts obligataires convertibles			0,00		0,00
Autres emprunts obligataires			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit (0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers (3)			0,00		0,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			0,00		0,00
AVANCES & ACPT / COMMANDES EN COURS			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			17.269,57		22.292,20
Dettes sociales			1.526,52		1.819,85
Dettes fiscales			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			960,37		22.659,91
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
AUTRES DETTES			19.756,46		46.771,96
DETTES			19.756,46		46.771,96
Produits constatés d'avance (1)			0,00		0,00
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			121.528,77		145.835,10
ENGAGEMENTS DONNES			0,00		0,00
(1) dont à moins d'un an					
(2) concours banc, courants, soldes cr.					
(3) dont emprunts participatifs					
TOTAL GÉNÉRAL			- 121.528,77		- 145.835,10



Période clôturée au : 01-01-2015

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2019	à 12-2019	01-2018	à 12-2018	Calcul
Ventes de marchandises			135,00		4.021,09	0,00
Production vendue biens			0,00		0,00	0,00
Production vendue services			0,00		122,00	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION			135,00		4.943,89	0,00
Production stockée			0,00		0,00	0,00
Production immobilisée			0,00		0,00	0,00
PRODUCTION STOCKÉE & IMMOBILISÉE			0,00		0,00	0,00
Subvention d exploitation			3.621,05		7.174,23	0,00
Reprise amortissements provisions & char			0,00		0,00	0,00
Transfert de charges			580,00		0,00	0,00
Autres produits			61.460,60		53.208,75	0,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			65.661,65		60.382,98	0,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			65.796,65		65.326,87	0,00
Achats de marchandises			50,46		195,84	0,00
Variation de stock (marchandises)			0,00		0,00	0,00
Achats mat. prem & prest services			3.969,95		12.293,00	0,00
Variation de stock (mat.prem.approv.)			0,00		0,00	0,00
ACHATS			4.020,41		12.488,84	0,00
Services extérieurs & autres (a)			32.026,77		30.114,85	0,00
SERVICES EXTERIEURS			32.026,77		30.114,85	0,00
Impôts taxes & versements assimilés			156,80		64,68	0,00
IMPÔTS TAXES & VERSEMENTS ASSIMILÉS			156,80		64,68	0,00
Salaires & traitements			11.540,56		11.510,98	0,00
Charges sociales			911,88		1.434,61	0,00
FRAIS DE PERSONNEL			12.452,44		12.945,59	0,00
Dotations aux amortissements / immobilis			261,18		261,18	0,00
Dotations provisions sur immobilisations			0,00		0,00	0,00
Dotations provisions actif circulant			0,00		0,00	0,00
Dotations provisions risques & charges			327,00		382,00	0,00
DOTATIONS AUX AMORT & PROVISIONS			588,18		643,18	0,00
Autres charges d'exploitation			19.011,87		24.089,59	0,00
AUTRES CHARGES			19.011,87		24.089,59	0,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			68.256,47		80.346,73	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION			- 2.459,82		- 15.019,86	0,00
Produits financiers de participations			0,00		0,00	0,00
Produits val.mob. & créances actif immob			0,00		0,00	0,00
Autres intérêts produits assimilés			126,04		157,83	0,00
Reprises s/provisions & transfert de cha			0,00		0,00	0,00
Différence positive de change			0,00		0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement			0,00		0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			126,04		157,83	0,00
Dotations financières amort. provisions			0,00		0,00	0,00
Intérêts charges assimilées			0,00		0,00	0,00
Différence négative de change			0,00		0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem			0,00		0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			0,00		0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER			126,04		157,83	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			- 2.333,78		- 14.862,03	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (4.728,68		457,00	0,00
Produits excep s/opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de c			0,00		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS			4.728,68		457,00	0,00
Charges excep sur opérations de gestion			12,73		2.779,72	0,00
Charges excep sur opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Dot excep amortissements et provisions			0,00		0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			12,73		2.779,72	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			4.715,95		- 2.322,72	0,00



Période clôturée au : 01-01-2015

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2019	à 12-2019	01-2018	à 12-2018	Calcul
Report ressources non utilisées ex antér			0,00		12.849,13	0,00
Engagements à réaliser/ressources affect			0,00		0,00	0,00
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTÉES			0,00		12.849,13	0,00
Participation des salariés			0,00		0,00	0,00
Impôts sur sociétés			0,00		0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			2.382,17		- 4.335,62	0,00
Resultat à corriger			0,00		0,00	0,00
Bénévolat			23.869,15		24.905,01	0,00
Prestations en nature			4.311,33		3.032,51	0,00
Dons en nature			0,00		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS			28.180,48		27.937,52	0,00
Secours en nature			6.200,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & service			4.311,33		3.032,51	0,00
Personnel bénévole			17.669,15		24.905,01	0,00
TOTAL CHARGES			28.180,48		27.937,52	0,00
EVALUATION CONTRIB VOLONTAIRES EN NATURE			0,00		0,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail immo			0,00		0,00	0,00
(1) dont produits afférents à des exerci			0,00		444,12	0,00
(2) dont charges afférentes à des exerci			0,00		- 2.779,72	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail mobi			0,00		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL			2.382,17		- 6.671,22	0,00



